LETTRE

DE M. le Duc DE DORSET, Ambassadeur d'Angleterre, à M. le Comte de MONTMORIN, Ministre et Secrétaire d'État au Département des Affaires Étrangères.

Paris, 3 Août 1789.

MONSIEUR,

Ma Cour, à qui j'ai rendu compte de la Lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. E. le 26 de Juillet, et qu'elle a eu la bonté de communiquer à l'ASSEMBLÉE NATIONALE, vient, par sa Dépêche du 31, que je reçois à l'instant, non-seulement d'approuver ma démarche, mais m'a autorisé spécialement de vous renouveler, dans les termes les plus positifs, le desir ardent de Sa Majesté Britannique et des Ministres, de cultiver et d'encourager l'amitié et l'harmonie qui subsistent si heureusement entre les deux Nations.

Il m'est d'autant plus flatteur de vous annoncer ces nouvelles assurances d'harmonie et de bonne intelligence, qu'il ne peut que résulter le plus grand bien d'une amitié permanente entre les deux Nations, et qui est d'autant plus à desirer, que rien ne peut contribuer davantage à la tranquillité de l'Europe, que le rapprochement des deux bouts.

Je vous serai obligé de communiquer à M. le Président de l'ASSEMBLÉE NATIONALE cette confirmation des sentimens du Roi et de ses Ministres.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement,

MONSIEUR,

de Votre Excellence,

le très-humble et très-obéissant

Serviteur, DORSET.

A

LETTRE de M. le Comte DE *MONTMORIN A M.* LE *CHAPELIER, Président de l'ASSEMBLÉE NATIONALE.*

Versailles, le 4 Août 1789.

M. l'Ambassadeur d'Angleterre me prie encore de donner connoissance à l'ASSEMBLÉE NATIONALE de la Lettre qu'il vient de m'écrire. Comme cette Lettre est une suite de celle que j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à l'Assemblée, la semaine dernière, par l'organe de son Président; j'ai pris les ordres de SA MAJESTÉ, qui m'a autorisé à suivre la même marche à l'égard de celle-ci.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Président,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur, le Comte DE MONTMORIN.

LETTRE *des Ministres nommés par le* ROI, *à* M. LE CHAPELIER, *Président de l'*ASSEMBLÉE NATIONALE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Appelés par le ROI dans ses Conseils, nous nous empressons de déposer nos sentimens dans le sein de l'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Les marques de bienveillance dont nous avons été comblés depuis l'instant heureux de notre réunion, et sur-tout notre fidélité aux principes de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, et notre respectueuse confiance en Elle, sont les motifs les plus capables de soutenir notre courage.

Nous ne perdrons jamais de vue que, pour bien répondre aux intentions du ROI, nous devons toujours avoir présente à la pensée cette grande vérité, que l'ASSEMBLÉE NATIONALE a ramenée, et qui ne retentira plus en vain, que la puissance et la félicité des Rois ne peuvent dignement s'asseoir et durablement s'affermir que sur les fondemens du bonheur et de la liberté des Peuples.

Daignez, Monsieur le Président, être notre interprète auprès de l'Assemblée, et lui offrir, en notre nom, la protestation sincère de ne vouloir exercer

aucune fonction publique, qu'autant que nous pourrons nous honorer de son suffrage, et conserver notre dévouement à ses maximes.

Nous sommes avec respect ;

Monsieur le Président ;

Vos très-humbles et très-obéissans Serviteurs ;

✠ J. G. Arch. de Vienne ;
✠ J. M. Arch. de Bordeaux ;
LA TOUR DU PIN.

A PARIS, chez BAUDOUIN, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE ; rue du Foin S. Jacques, N°. 31, 1789.